Nous soubsignes, commissaires nommés
par lacademie royale de chirurgie,
avons examiné un memoire envoyé
par monsieur Volpiliere chirurgien
iuré a beaucaire. Nous avons —
iugé quil n'estoit pas necessaire
d'en faire aucun extraict, parceque
l'academie n'en peut faire aucun
usage: d'ailleurs elle est bien eloignée
d'approuver monsieur Volpiliere,
de cequil paroist, dans cette observation
vouloir se faire honneur aux —
depens de monsieur Malbos son
confrere, quil semble accuser de
n'avoir pas connu la maladie
si bien que luy, et de ne l'avoir pas
traittée comme il faloit. monsieur
Volpiliere affecte encore de raporter
l'histoire d'une saignée du pied
quil a faitte a paris lors quil
y demeuroit: ce n'est qu'une —
critique qui tombe sur un des

ARC 54
n° 21

+autre fois membres de l'academie + et sur son maître un medecin de la faculté de Paris.

Deliberé a Paris le 27 aoust 1736

Verdier Demanteuille